

Le parcours de la route était infesté de partis de sauvages dont les nations étaient en guerre contre les Américains, et la marche était longue et périlleuse.

Avant son départ, il crut prudent de faire son testament. Il l'écrivit de sa main daté à Caskaskias du 25 avril 1781 et nomma ses deux amis Richard Winston (1) et Charles Charlesville ses exécuteurs testamentaires. Il institua son épouse, son fils Richard-McCarthy-Benoît McCarthy, et sa fille Ursule McCarthy, ses trois légataires.

Il déclare qu'on trouvera sa commission, titres et papiers, enregistrés et déposés en copies au bureau d'enregistrement de Cahoes ; que sa commission au service régulier de l'état de Virginie pourra, dans le cours du temps, être de quelque utilité et bénéfice aux siens, n'ayant encore rien reçu de sa paye, ni pour le recrutement de sa compagnie, dont il a fait tous les frais de ses propres deniers.

S'étant mis en marche avec un petit détachement de blancs et de sauvages, il atteignit en juin suivant les bords du Wabash. Là, il fut attaqué à l'improviste par un parti de la nation des Ouïas, qui venaient d'épouser chaudement la cause des Anglais. Cette bande était commandée par McKee et Girty, du Détroit. Dans cette rencontre, il fut tué avec quelques-uns de ses gens et deux sauvages. On s'empara de ses papiers qui, si l'on

---

(1) Le même qui échappa au massacre général du fort Michillimakinac, en juin 1763, par les sauvages alliés à Pontiac. (Cf. Collection Bouquet, A. 25, p. 266, où il fait récit de sa fuite et de la chance qu'il eût de parvenir à sauveté).